

## FGR-FP 95

### Compte rendu de la CE du jeudi 12 septembre 2013

Présents : Géo Barbier, Martine Beaulu, Christiane Chatelain, Henri Herrera, Jean-Pierre Javelot, Philippe Marie, Sylvie Premisler, Jean-Louis Teyssandier.

Absents excusés : Ginette Batton, René Matéos, Jean-Marie Bontemps, Guy Martel, Jacqueline Le Guen.

Absents : Annie Abadie, Nicole Barlier.

#### **1) CONFIRMATION DU CALENDRIER**

\* Jeudi 10 octobre : date limite d'envoi de vos articles à René pour le bulletin départemental n° 47.

\* Vendredi 11 octobre : attention ! nouvelle date ! Réunion CE 95, de 9 heures 30 à 12 heures, maison des syndicats-Cergy.

\* Jeudi 17 octobre attention ! nouvelle réunion ! AG régionale Ile de France de 9 heures 30 à 13 heures, au siège national, 20 rue Vignon, Paris.

\* Mardi 5 novembre : envoi du bulletin 47 aux adhérents (prévoir "petites mains", pour aider à la mise sous enveloppes.)

\* Jeudi 21 novembre : AG départementale (suivie d'un repas) au LEP Escoffier à Eragny. Il nous faut un intervenant. Christiane propose que l'A.G. porte sa réflexion sur les rôles de la Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades d'Alzheimer (MAIA) et pense trouver quelqu'un. Nous retenons comme thème celui des services d'aide à domicile.

Ce calendrier pourra éventuellement être "étouffé", en fonction de l'actualité : projet de texte sur la réforme des retraites présenté en conseil des ministres le 18 septembre, et discuté en première lecture à l'assemblée nationale à partir du 7 octobre.

#### **2) PISTES D'ARTICLES POUR LE N°47 :**

Philippe : l'Edito

René : l'analyse de la " réforme" des retraites

Christiane : l'accueil familial qui se développe sur le Val d'Oise

Henri : le pouvoir d'achat des retraités

Jean-Pierre : l'impact de la réforme des rythmes scolaires sur l'emploi du temps des retraités

Sylvie : la *Silver Economy*

et...

#### **3) APPROBATION DU CR DE LA CE DU 25 JUIN 2013**

Le CR de l'AG du 25 juin 2013 est approuvé après rectifications sur propositions de Jean-Marie. Sylvie rectifie. Envoi à Philippe et René. Ce dernier bascule le texte finalisé sur notre site.

#### **4) LES DOSSIERS EN COURS**

- **LE CODERPA par Christiane Chatelain**

Nous avons écrit, comme annoncé par Jean-Marie, au conseil général au mois de juin. Nous avons eu le plaisir d'apprendre par une missive d'Arnaud BAZIN, son président, que notre lettre et nos remarques étaient pleines de bon sens. Il réunira très prochainement les membres du premier collège sous la houlette de Philippe METEZEAU (président de la commission action sociale-santé)

A propos du CODERPA, Philippe évoque la rencontre entre la FGR-FP représentée par Annick Merlen et Bénédicte Vrain et Mme Conin, conseillère de la ministre Michèle Delaunay qui s'est déroulée le 31 juillet 2013. L'avenir du CNRPA et des CODERPA est loin d'être défini avec précision puisque nous avons appris à cette occasion que le terme « projet de décret » n'est pas approprié car il signifie que le texte serait rentré dans le circuit de la signature. Il s'agit en fait d'une proposition de projet de décret, bref, cela veut dire que de l'eau coulera encore longtemps sous les ponts avant qu'un CODERPA chers à nos vœux voit le jour. (se reporter à la circulaire C2 pour plus de détails)

- **LE DOSSIER DES RETRAITES ET LA MANIF DU 10 SEPTEMBRE 2013 :**

Philippe : Désolé de l'expression mais la FGR-FP s'est retrouvée le cul entre deux chaises à propos de la manif. Si on lit bien les mesures, l'allongement de la durée de cotisation, et la désindexation des pensions sont bien présents. Les conditions étaient réunies selon les décisions du congrès de Narbonne et celles de la CE nationale de juin dernier.

Henri : Philippe a raison, la désindexation des pensions est bien inscrite à l'agenda des futures réformes. La preuve en est l'insistance de Marisol Touraine et Michel Sapin pour déclarer très vite que les petites retraites, elles, n'étaient pas concernées. Mais on a vu pour la mise en place de la CASA ce qui est considéré par Bercy comme une petite retraite : 13 400 euros par an.

Philippe : L'UNSA a déclaré que la plateforme était "fourre-tout"... mais tous les problèmes sont liés. Le gouvernement a très bien manœuvré en présentant une réforme à minima, mais je crains qu'au sein de la FGR ne se soit inséré un coin qui laissera des traces ou des cicatrices peut-être plus graves.

Martine : Je suis indignée que la FGR-FP ait renié les motions du congrès de Narbonne et le texte commun émanant du Pôle des retraités. La FGR-FP s'est alignée sur des prises de positions syndicales qui ne sont pas les nôtres. Cela est inquiétant car je vois mal comment nous allons être crédibles pour la défense du pouvoir d'achat des retraités. On risque même la démobilisation des retraités alors que d'autres luttes nous attendent avec la réforme de la prise en charge de la dépendance et qu'il faut se préparer à une augmentation de la CSG qui doit justement financer la maladie et la dépendance.

Henri : Je connais la FGR-FP depuis peu, mais il faut savoir reconnaître la langue de bois syndicale quand elle est là. Écrire et dire que l'on peut se joindre au mouvement "*là où les conditions seront réunies*"... cela signifie que l'on n'y va pas. Or, toutes les mesures mises bout à bout touchent au pouvoir d'achat et là Solidaires- finances intervient forcément.

A propos de la pénibilité présentée comme une grande avancée, notre syndicat engrange déjà des retours des responsables de la fonction publique : *– D'accord c'est dur, et vous entrez dans les critères de la pénibilité mais c'est pris en compte dans la réforme et vous allez toucher des points-retraites.* Ce qui est d'autant plus étonnant que le droit du travail ne s'applique pas à la fonction publique. Problème : rien n'oblige le patronat à participer au financement des mesures et rien ne l'incite à faire cesser cette pénibilité. Or, parler des

retraites, c'est accepter de parler du travail, de sa pénibilité et des risques pour la santé alors que le temps de cotisations s'allonge.

Autre mesure qui doit être débattue: l'égalité homme/femme et la majoration pour enfant. Selon Marisol Touraine, la majoration de pension de 10% aujourd'hui réservée aux parents de 3 enfants et plus et qui dans les faits bénéficie essentiellement aux hommes doit être refondue et progressivement transformée en majoration forfaitaire dès le premier enfant. Pour plus d'équité, le rapport Moreau suggère de plafonner ou de forfaitiser cette majoration. Une somme fixe, comprise « *entre 70 et 100 € par enfant* » pourrait ainsi être allouée aux seules femmes dès le premier enfant. On attend le 18 septembre et la suite des débats.

Henri nous explique le fonctionnement de son syndicat. Chaque retraité continue à appartenir à une section départementale de Solidaires-finances Publiques. Un comité de liaison des retraités (avec un bureau) encaisse les cotisations. Un journal est rédigé et est envoyé dans toute la France (environ 2 000 adhérents) et une AG annuelle se réunit. Toute une partie de notre action consiste à dire aux actifs que le retraité est encore **actif** !!! Solidaires-Finances -publiques adhère bien sûr à la FGR-FP.

L'UNIRS (union nationale interprofessionnelle des retraités de Solidaires) est toute jeune et compte 4 000 adhérents. Il s'agit de se structurer avec toutes les complexités de l'interpro... Tout comme la FSU, l'UNIRS frappe à la porte de l'Inter-UCR (union confédérale des retraités CGT, CFDT, UNSA, FO ...)



Compte rendu rédigé par Sylvie PREMISLER